

Top départ pour les élections professionnelles du 8 décembre 2022



La Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale est un syndicat **APOLITIQUE, INDÉPENDANT, LIBRE et SOLIDAIRE** qui **SOUTIENT et REVENDEQUE L'ATTRACTIVITÉ** de la Fonction Publique Territoriale et notamment sur les points tels que la **CARRIÈRE** et la **RÉMUNÉRATION** mais également la **SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE DE TRAVAIL.**

Des rémunérations à la hauteur

- Dégel de la valeur du point d'indice et indexation automatique du point d'indice sur le SMIC
- Création d'un socle minimum de régime indemnitaire
- Bonification individuelle indiciaire passage catégorie C en B et passage B en A pour éviter le tuilage
- Suppression des « petites grilles » A, B ou C avec intégration de ces agents dans des grilles normées

Un choix du collectif et de la liberté

- Réelle prise en compte de la pénibilité dans le calcul de la pension
- Abandon définitif de la réforme des retraites engagée par le Gouvernement
- Fixation d'un seuil minimal de Protection Sociale Complémentaire pour la Santé
- Fixation d'un seuil minimal de Protection Sociale Complémentaire pour la Prévoyance
- Solidarité intergénérationnelle confortée en conservant aux retraités l'accès aux contrats négociés

Une carrière qui a du sens

- Résorption de la précarité avec : Recrutements à la hauteur des besoins et Titularisation de tous les contractuels
- Stabilisation voire baisse de l'utilisation des contrats sur les emplois permanents
- Le rôle des Centres de Gestion mérite d'être renforcé afin d'harmoniser les négociations au sein des collectivités, notamment pour ce qui concerne les lignes directrices de gestion.
- La garantie d'une formation de qualité en défendant le retour de la contribution CNFPT des employeurs territoriaux au taux de 1% de la masse salariale de leur collectivité.

Un travail apaisé et sécurisant

- Création d'une inspection du travail pour la territoriale, avec un vrai pouvoir coercitif et comme organisme de recours
- Militer pour une véritable prise en compte de la violence au travail dans sa dimension genrée et faire reconnaître les violences conjugales comme facteur dégradant la qualité de vie au travail
- Abrogation du jour de carence, dispositif injuste, inutile et inefficace

Les enjeux de demain se gagnent dès aujourd'hui !

Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale
96 rue Blanche - 75009 PARIS - www.fafpt.org
Conception : Service Communication de la FA-FPT / EP 2022

